



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de DUCHÉ (Véronique), « IV. Notes sur l'établissement du texte », *La prison d'amour (1552)*, SAN PEDRO (Diego de), p. XXXIX-XLI

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5344-1.p.0041](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5344-1.p.0041)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2007. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTES SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

CHOIX DE L'ÉDITION

Nous avons suivi le texte de la première édition bilingue espagnol/français, composée chez Gilles Corrozet et sortie des presses en 1552. Nous en respectons le découpage et la mise en page⁹⁸.

L'édition, élégante et soignée, présente des caractères italiques pour le texte français, et romains pour le texte espagnol. Malgré la petitesse du format, in-16, les abréviations sont en nombre restreint et n'interrompent donc pas la lecture.

L'orthographe, régulière et homogène, et la ponctuation ne semblent cependant pas prendre en compte les nouveautés que l'on peut observer dans plusieurs éditions contemporaines. Ainsi l'accent aigu final n'est pas employé systématiquement, ni la cédille (le son sifflant est alors marqué par l'ajout d'un *-e* après le *c* : *efforceast, commenceay*) et on ne relève aucun accent grave ; l'apostrophe est rarement utilisée pour signaler une lettre manquante. Enfin on note la présence de nombreuses lettres quiescentes (*autheur, sçavoir, peulx*) ou étymologiques (*aureille, effect, void*).

La morphologie verbale garde l'empreinte du passé. Ainsi la première personne ne comporte pas de désinence personnelle (*j'esly, je meur, je sen, j'esperoy, je fay*) ; l'alternance vocalique du radical est fréquente (*meurant/mourir, esprouvelesprouveras, seuffre/souffrez, treuvent/trouver, meinel/mener*) ; les formes du passé simple (*print, apprins, vey, vid*) et du présent du subjonctif (*die, vueille, dueille*) sont

⁹⁸ Nous regroupons cependant sur une même page la page de gauche – texte espagnol – et la page de droite – texte français. Reproduction et diffusion interdites.

archaïques. Enfin le recours à des infinitifs substantivés est fréquent (*le faire, l'avoir fait, le mourir, le pardonner*)⁹⁹.

Le syntaxe présente des tournures anciennes, notamment pour ce qui est des propositions participiales (*laquelle chose moy voyant..., je voyant ce conseil estre plus de peril que d'esperance...*).

Le lexique garde assez peu l'empreinte du texte espagnol qu'il traduit.

PRINCIPES DE L'ÉDITION DU TEXTE

Nous avons choisi d'intervenir le moins possible sur le texte original. Pour des commodités de lecture, nous avons cependant respecté le protocole suivant :

Graphie

- nous dissimilons i/j et u/v ;
- nous résolvons la conjonction et ainsi que tous les signes d'abréviation, hormis l'apostrophe ;
- pour ce qui est des agglutinations, nous laissons le texte en état ;
- nous ne tenons compte que des coupures de mots indiquées par un tiret dans notre original ;
- nous corrigeons *ny* (*n'y*) et *n'y* (*ny*) selon le sens ;
- nous introduisons une cédille sous le *c* devant *a* ou *o* pour noter le son sifflant : *sçavoir, commençoÿ, reçoÿ*.

Accents

- l'accentuation n'étant pas systématique, nous introduisons un accent aigu sur les finales des participes passés et des substantifs féminins en -té ; en revanche nous laissons en l'état les finales des participes passés féminins (-ee) ;
- nous introduisons un accent aigu discriminant sur *des, es, pres, apres* et *aupres* (*dés, és, prés, après*), un

⁹⁹ Sur la substantivation de l'infinitif dans l'histoire du français, voir les travaux de C. Buridant, à paraître chez Champion. Production et diffusion interdites.

accent grave discriminant sur *a*, *la* et *ou* (*à*, *là*, *où*), un tréma discriminant sur *païs* (*païis*).

Ponctuation et majuscules

- nous reproduisons la ponctuation et les majuscules de l'original, y compris les points équivalant à une simple virgule¹⁰⁰ ;
- en revanche, nous substituons aux deux points marquant une pause forte un point virgule et supprimons pas conséquent la majuscule qui suit lorsqu'elle existe ;
- nous introduisons les signes du dialogue (guillemets pour les changements d'interlocuteurs) ;
- nous ajoutons une majuscule à « Dieu » et aux termes désignant une allégorie lorsque celle-ci ne figure pas.

Corrections et interventions

- les fautes dites évidentes sont corrigées et signalées dans les Variantes en fin de volume ;
- nous indiquons entre crochets les changements de pages de l'original ;
- nous créons des numéros de chapitres, indiqués entre crochets, de façon à faciliter le repérage dans le texte.

¹⁰⁰ Voir Peter Rickard, *La langue française au XVI^e siècle*, Cambridge, Aux Presses universitaires, 1968, p. 55 : « [...] un point est souvent l'équivalent d'une simple virgule, et c'est pour cette raison que les propositions relatives ou causales suivent souvent un point. »